

Les travailleurs plus âgés au Québec : une main-d'œuvre de plus en plus présente

Par Luc Cloutier et Jean-François Dorion, analystes en statistiques du travail, Institut de la statistique du Québec
© Gouvernement du Québec, Institut de la Statistique du Québec, 2010.

Il ne fait aucun doute aujourd'hui que la question du vieillissement de la main-d'œuvre est devenue une préoccupation grandissante. Comme on le sait, cette situation résulte en grande partie des effets démographiques combinés du baby-boom (personnes nées entre 1946 et 1965)¹ et de la baisse de la fécondité qui s'est produite par la suite (Bowlby, 2007). Évidemment, le Québec n'est pas épargné et connaît lui aussi un vieillissement de plus en plus accéléré de sa population, qui se répercute inévitablement sur celle dite active (Létourneau et Thibault, 2005). Un des effets évidemment appréhendés de ce changement est la hausse marquée prévisible du nombre de départs à la retraite et par conséquent, d'une baisse attendue de la population active (ibid. Létourneau et Thibault). Cette réalité qui est à nos portes n'est pas sans soulever d'âpres débats, ici comme ailleurs, sur la question

de l'âge de la retraite ou encore sur les dispositifs favorisant le maintien des travailleurs plus âgés en emploi. Au cœur des enjeux qui se dessinent, se trouvent notamment le financement des régimes de retraite publics et privés, le financement des services publics (assumé en grande partie par l'impôt sur le revenu), l'impact plus marqué des départs à la retraite dans certains secteurs ou groupes professionnels (MacKenzie et Dryburgh, 2003)² et l'accroissement des pénuries de main-d'œuvre.

Ces diverses considérations montrent que le vieillissement de la main-d'œuvre et la prise de la retraite soulève de nombreuses questions et que celles-ci relèvent tout autant du domaine public que du domaine privé. Dans le but d'apporter un éclairage additionnel à cet enjeu, l'article qui suit fait une analyse de l'importance des travailleurs

- 1 Les travailleurs plus âgés au Québec : une main-d'œuvre de plus en plus présente par Luc Cloutier et Jean-François Dorion
- 11 Les titulaires d'un grade universitaire exercent-ils les mêmes emplois au Québec et en Ontario? par Christine Lessard
- 22 Les nouvelles du CETECH

plus âgés au Québec en fonction de trois paramètres importants : le sexe, le secteur d'appartenance (public ou privé) et le niveau de compétence (gestionnaire, professionnel, technicien, etc.). Même si on ne note pas de grandes différences entre les sexes quant à l'âge moyen de la prise de la retraite au Québec (ISQ, 2009a : 211)³, il est intéressant de voir s'il existe des écarts marqués entre les femmes et les hommes sur le plan du vieillissement de la main-d'œuvre. L'entrée massive de ces dernières sur le marché du travail au cours des dernières décennies est évidemment à prendre en compte dans ce type d'analyse. Par ailleurs, comme des différences importantes existent entre le secteur public⁴ et le secteur privé dans l'âge moyen de prise de la retraite (ISQ, 2009a : 211)⁵, il est pertinent de voir comment le vieillissement de leur main-d'œuvre les affecte. Cette comparaison est également intéressante en raison des dynamiques sur le plan de la mobilité et des mouvements différentes dans ces deux secteurs. Enfin, un regard selon le niveau de compétence est fort utile ici pour voir si la problématique du vieillissement de la main-d'œuvre touche de façon particulière les emplois qualifiés ou hautement qualifiés⁶ (gestionnaire, professionnel, technicien).

Les résultats qui suivent, à l'exception des données sur les taux d'activité et d'emploi, portent sur les travailleurs salariés (ou employés) et excluent les travailleurs autonomes. D'une part, les travailleurs autonomes peuvent exercer leur occupation autant dans le secteur public que privé, ce qui ne permet pas de ventiler les données selon le secteur d'appartenance. D'autre part, la notion de « niveau de compétence » est davantage attribuable aux employés dans l'entreprise puisque les travailleurs autonomes détiennent un statut qui ne s'apparente pas nécessairement à ce qui pourrait être observé en

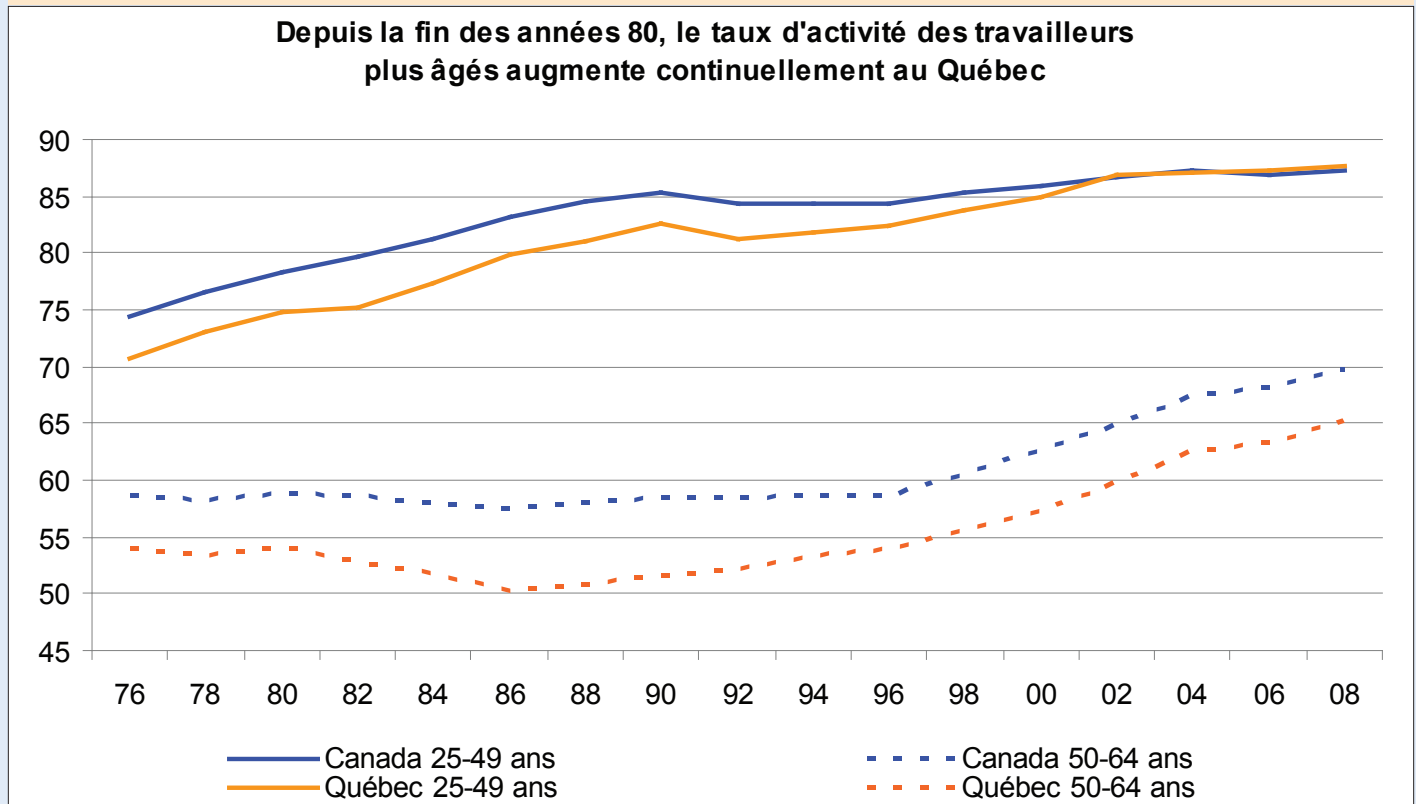
entreprise pour l'exercice de fonctions semblables. À l'exception des données sur les taux d'activité et d'emploi qui concernent les personnes âgées entre 25 et 64 ans⁷, l'analyse porte sur les personnes en emploi âgées de 50 ans et plus, soit celles qui se retrouvent davantage dans un processus de préparation à la retraite éventuelle. Nous parlerons dans cet article de « travailleurs plus âgés » par opposition au terme de « travailleurs âgés » dont la définition demeure subjective. Mises à part les données sur les taux d'activité et d'emploi, les données portent sur la période 1997-2008.

Les travailleuses plus âgées augmentent de façon marquée leur participation au marché du travail

Généralement, on observe une plus faible participation au marché du travail des personnes plus âgées puisque ces dernières se situent davantage dans un processus de fin de carrière (réduction de leur temps de travail ou sortie définitive du marché du travail) que les plus jeunes. On ne se surprendra donc pas de voir des différences entre les personnes plus âgées et les plus jeunes. Ainsi, presque 9 personnes sur 10 vivant au Québec âgées de 25 à 49 ans sont en emploi ou en recherche active d'emploi en 2008 (figure 1). En comparaison, ce rapport est d'un peu plus de 6 personnes sur 10 chez les personnes âgées de 50 à 64 ans; même si ce taux d'activité est plus faible que celui des 25-49 ans, il est tout de même à un bon niveau puisqu'il indique que près de deux personnes sur trois de ce groupe d'âge font partie de la population active.

D'ailleurs, depuis le milieu des années 1980, l'activité des 50-64 ans ne cesse de prendre de l'importance au Québec, à l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Canada. On voit en

Figure 1
Taux d'activité des travailleurs âgés de 25-49 ans et de 50-64 ans au Québec et au Canada, 1976-2008, en %



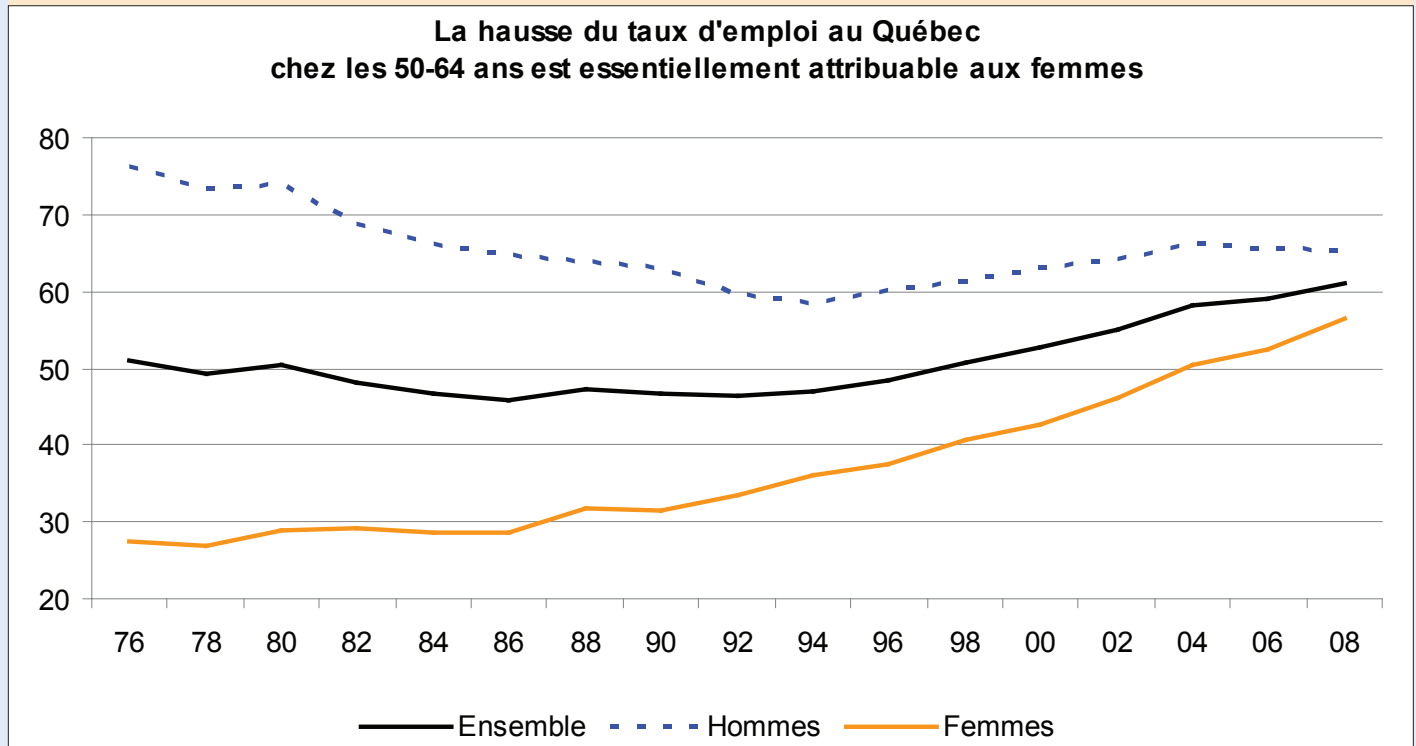
Source : *Enquête sur la population active*, Statistique Canada.
 Compilation spéciale : Institut de la statistique du Québec.

particulier que l'augmentation s'est accélérée depuis la fin des années 1990. Il est vrai que les personnes âgées de 50 à 64 ans demeurent toujours légèrement moins actives au Québec⁸ que dans l'ensemble du Canada; toutefois, leur présence aujourd'hui est historiquement la plus élevée.

Comment cela se traduit-il maintenant plus spécifiquement sur le plan de l'emploi, c'est-à-dire lorsque l'on exclut les personnes en recherche active d'emploi? La figure 2 donne des résultats pour le Québec en distinguant les genres. Quels enseignements pouvons-nous en tirer? La hausse constante de l'activité des personnes âgées de 50 à 64 ans depuis le début des années 1990 est

le résultat remarquable de l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. Ainsi, leur taux d'emploi n'a jamais cessé d'augmenter depuis 1991 pour s'établir à 56,5 % en 2008, soit plus du double de ce qui était observé en 1976. La croissance a été particulièrement forte depuis la dernière décennie. En conséquence, les travailleuses québécoises plus âgées ont, au fil du temps, nettement réduit l'écart avec leurs homologues masculins. Les hommes ont connu pour leur part trois épisodes durant cette période : un déclin de leur taux d'emploi du milieu des années 1970 jusqu'au début des années 1990; une lente remontée par la suite, qui ne leur a toutefois pas permis de reprendre le terrain perdu; finalement une stagnation depuis 2003.

Figure 2
Taux d'emploi (en %) des travailleurs âgés de 50-64 ans, Québec, 1976-2008



Source : *Enquête sur la population active*, Statistique Canada.
 Compilation spéciale : Institut de la statistique du Québec.

Ces résultats montrent que la réalité des travailleurs plus âgés est devenue au fil du temps un aspect fort important de l'analyse des transformations du marché du travail. Il est évident qu'un tel accroissement de leur activité ne peut qu'avoir eu des effets à la hausse sur l'âge médian des travailleurs, entraînant donc un vieillissement de la main-d'œuvre. En regardant l'évolution de leur part dans l'ensemble de l'emploi, on peut voir jusqu'où ce vieillissement s'est produit, tant chez les hommes que chez les femmes. Pour ce faire, des résultats sont présentés dans un premier temps en fonction du secteur d'appartenance (public/privé), par la suite en fonction du niveau de compétence et, en troisième lieu, selon le croisement de ces deux dimensions.

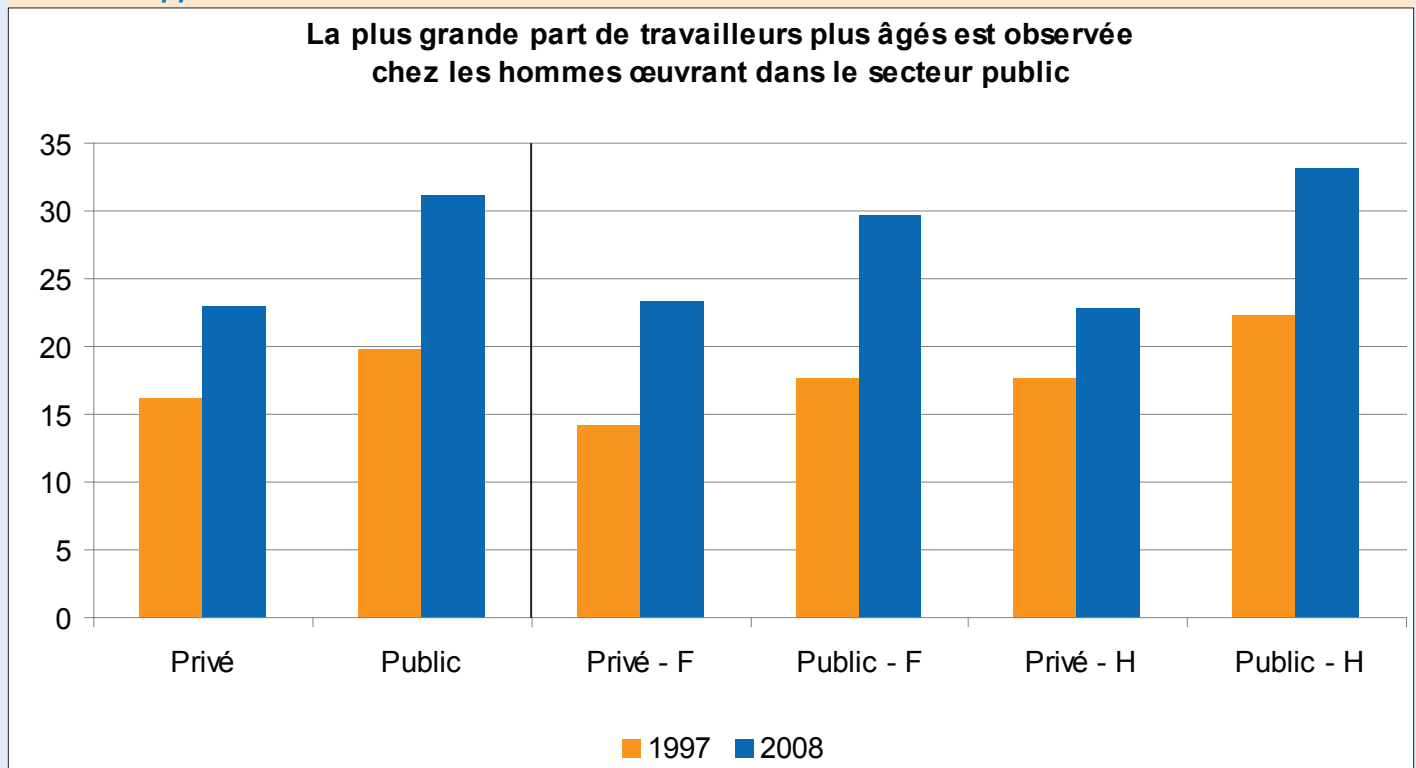
Le secteur public connaît un vieillissement plus marqué que le secteur privé

Entre 1997 et 2008, la part des travailleurs plus âgés dans le secteur public s'est accrue considérablement, passant de 19,8 % à 31,1 % (figure 3). C'est donc dire que presque un tiers des effectifs (ou 250 000 personnes) dans le secteur public ont 50 ans et plus. Bien qu'on observe aussi un vieillissement des employés dans le secteur privé, le phénomène est beaucoup moins marqué. Ainsi, la part de travailleurs plus âgés a augmenté de seulement 7 points pour s'établir à 23 % en 2008 (580 000 employés).

La situation selon le sexe révèle que le vieillissement des employés ne se fait pas nécessairement au

Figure 3

Proportion d'employés âgés de 50 ans et plus dans l'ensemble de l'emploi, résultats selon le sexe et le secteur d'appartenance, Québec, 1997 et 2008, en %



Source : *Enquête sur la population active*, Statistique Canada.
Compilation spéciale : Institut de la statistique du Québec.

même rythme. Par exemple, dans le secteur privé, les femmes employées âgées de 50 ans et plus accroissent de 9 points leur part dans l'ensemble de l'emploi comparativement à seulement 5 points du côté des hommes. Il semble toutefois que, dans ce cas-ci, il y a un simple rattrapage de ces dernières sur leurs homologues masculins puisque elles affichent sensiblement la même proportion de travailleurs plus âgés en 2008 (environ 23 %). Dans le secteur public, le vieillissement est un peu plus élevé chez les femmes que chez les hommes; mais leur croissance respective demeure très forte (12 et 11 points respectivement) en comparaison avec le secteur privé. En 2008, le tiers des hommes dans le secteur public ont 50 ans et plus contrairement à moins du quart dans le secteur privé. Toutefois, l'écart

est moins grand chez les femmes (29,7 % dans le public contre 23,3 % dans le privé) et s'explique probablement en partie par l'entrée plus tardive des travailleuses sur le marché du travail.

Ces chiffres indiquent donc que la réalité du vieillissement de la main-d'œuvre employée est plus marquée dans le secteur public et que la hausse de l'écart entre les deux secteurs s'est surtout fait sentir chez les hommes. Au-delà de ce regard, une lecture selon le niveau de compétence des emplois peut nous indiquer si ce phénomène touche davantage certaines grandes catégories professionnelles, notamment les emplois de gestionnaires et de professionnels.

La croissance la plus forte des 50 ans et plus est observée chez les gestionnaires des deux sexes

De façon générale, on s'inquiète davantage du vieillissement des travailleurs qualifiés ou hautement qualifiés puisque la difficulté potentielle de leur remplacement exerce un impact sur la capacité des organisations à maintenir leur productivité et leur développement. Il en va ainsi des emplois de gestion, de professionnels et de techniciens qui sont apparentés fortement aux emplois dits qualifiés ou hautement qualifiés. Le tableau 1 révèle à cet égard que ce sont les emplois de gestion qui connaissent le plus important vieillissement au Québec sur la période 1997-2008. Ce constat vaut

tout autant pour les femmes que pour les hommes. Chez ces dernières, la hausse est particulièrement remarquable, soit de 17 points de pourcentage. En 2008, une femme gestionnaire sur trois est âgée de 50 ans et plus, un taux plus élevé que les autres groupes professionnels chez les femmes. Du côté des hommes, le vieillissement est également beaucoup plus marqué chez les gestionnaires que dans les autres groupes : on observe ainsi une augmentation de plus de 10 points entre 1997 et 2008 dans ce niveau de compétence.

Le vieillissement se fait également beaucoup plus sentir chez les femmes de 50 ans et plus occupant des emplois de niveau technique, avec

Tableau 1
Proportion d'employés âgés de 50 ans et plus dans l'ensemble de l'emploi, résultats selon le sexe et le niveau de compétence, Québec, 1997 et 2008

	Femmes			Hommes		
	1997	2008	Variation	1997	2008	Variation
	(en pts de %)			(en pts de %)		
	%			%		
Niveau de compétence						
Gestion	12,5	29,5	17,0	23,8	35,0	11,2
Professionnel	16,0	24,6	8,6	23,2	24,0	0,8
Technique	14,2	26,0	11,8	16,7	23,9	7,2
Intermédiaire	16,5	25,5	9,0	18,2	24,9	6,7
Élémentaire	14,4	22,4	8,0	16,0	21,7	5,7

Source : *Enquête sur la population active*, Statistique Canada.
Compilation spéciale : Institut de la statistique du Québec.

une croissance de 11,8 points, soit la plus importante après celle des gestionnaires. La hausse de la part des travailleuses plus âgées n'épargne aucun groupe professionnel.

Mais c'est chez celles détenant les emplois exigeant le moins de compétences (niveau élémentaire) qu'on note la moins grande part de travailleuses de 50 ans et plus en 2008 (22,4 %). Le même constat peut être

fait chez les hommes; les 50 ans et plus représentent 21,7 % des emplois de niveau élémentaire, soit la plus faible proportion parmi les niveaux de compétence.

Par ailleurs, chez les hommes, les employés ayant un emploi de niveau professionnel sont les seuls à ne pas montrer de vieillissement entre 1997 et 2008. Cela étonne compte tenu que ce phénomène est observé dans l'ensemble de la main-d'œuvre.

Il est possible dans ce cas-ci qu'il y ait eu un plus fort renouvellement dans ce niveau de compétence ou encore que les personnes occupant de tels emplois aient été davantage promues à des postes de gestionnaires. Il reste que la part de travailleurs âgés de 50 ans et plus dans ce groupe est sensiblement la même que celle observée chez les femmes.

Les résultats qui viennent d'être analysés montrent que le vieillissement des employés se retrouve tant dans le secteur public que le secteur privé et qu'il touche la plupart des groupes professionnels, tant chez les femmes que chez les hommes. Toutefois, comme les chiffres montrent des différences selon le sexe, le secteur d'appartenance et le niveau de compétence, une dernière analyse qui croise ces trois dimensions est pertinente ici afin d'avoir un portrait plus complet de la situation.

Les hommes occupant des emplois de gestion dans le secteur public affichent la plus forte proportion de travailleurs âgés de 50 ans et plus en 2008

En 2008, plus d'un homme sur deux occupant un emploi de gestion dans le secteur public a 50 ans et plus. Le vieillissement dans ce groupe est particulièrement marqué sur la période 1997-2008 avec une hausse de plus de 20 points. En comparaison, l'augmentation est deux fois moins forte du côté des gestionnaires masculins du secteur privé. Ces derniers montrent également une proportion de travailleurs de 50 ans et plus beaucoup moins élevée en 2008 (31,0 %). Toujours chez les hommes, on note un vieillissement marqué des personnes occupant un emploi de niveau technique ou élémentaire du secteur public (respectivement de 18 et 21 points) comparativement à des hausses beaucoup plus

limitées du côté du secteur privé (de l'ordre de 3 à 5 points). Dans le secteur public, plus du tiers des employés masculins de ces deux groupes professionnels ont 50 ans et plus. Toujours dans ce secteur, les emplois de niveau professionnel et intermédiaire occupés par les hommes affichent une croissance nettement plus faible (entre 4 et 5 points) de la proportion des travailleurs plus âgés entre 1997 et 2008 que celles notées dans les autres niveaux de compétence. Dans le cas des professionnels, la proportion de travailleurs de 50 ans et plus demeure toutefois beaucoup plus appréciable dans le secteur public que dans le secteur privé (31,6 % contre 18,4 %). Enfin, on assiste même à une certaine baisse de la présence des 50 ans et plus chez les professionnels masculins du secteur privé.

Du côté des femmes, on note un accroissement de la part des travailleuses âgées de 50 ans et plus dans tous les groupes professionnels pour les deux secteurs. Les hausses les plus fortes sont observées dans les emplois techniques du secteur public (plus de 16 points) et dans les emplois de gestion du secteur privé (plus de 14 points). À l'instar de ce qui a été constaté chez les hommes, les femmes du secteur public montrent une part toujours plus grande de travailleuses âgées de 50 ans et plus que dans le secteur privé. L'écart le plus prononcé se situe dans les emplois de niveau intermédiaire (plus de 10 points). Dans les autres niveaux de compétence, les différences entre les secteurs sont beaucoup moins prononcées chez les femmes que chez les hommes.

Par ailleurs, la comparaison entre les sexes révèle que le vieillissement des employés sur la période est plus fort chez les femmes que chez les hommes dans le secteur privé alors que le portrait est plus nuancé dans le cas du secteur public. Ainsi, dans ce dernier

Tableau 2

Proportion d'employés âgés de 50 ans et plus dans l'ensemble de l'emploi, résultats croisés selon le sexe, le niveau de compétence et le secteur d'appartenance, Québec, 1997 et 2008

	Femmes			Hommes		
	1997	2008	Variation	1997	2008	Variation
	%		(en pts de %)	%		(en pts de %)
Niveau de compétence						
Secteur public						
Gestion	35,7	55,8	20,1
Professionnel	18,2	26,1	7,9	27,4	31,6	4,2
Technique	13,2	29,7	16,5	17,3	35,3	18,0
Intermédiaire	21,4	34,2	12,8	20,5	26,2	5,7
Élémentaire	26,3	29,0	2,7	14,1	35,1	21,0
Secteur privé						
Gestion	11,1	25,5	14,4	21,3	31,0	9,7
Professionnel	12,2	21,9	9,7	19,2	18,4	-0,8
Technique	14,8	24,5	9,7	16,6	22,1	5,5
Intermédiaire	15,4	23,1	7,7	17,8	24,6	6,8
Élémentaire	13,3	22,0	8,7	16,3	19,7	3,4

Source : *Enquête sur la population active*, Statistique Canada.
 Compilation spéciale : Institut de la statistique du Québec.
 .. Qualité des données faible.

secteur, la part des travailleurs de 50 ans et plus augmente plus chez les femmes dans les emplois de niveau professionnel et intermédiaire, tandis que l'inverse est noté pour ce qui est des emplois de niveau technique et, surtout, élémentaire.

Quelques éléments de réflexion

Les données qui viennent d'être présentées montrent sans équivoque que le phénomène du vieillissement de la main-d'œuvre a pris véritablement de l'importance au cours de la dernière décennie. Ce constat se vérifie peu importe le secteur d'appartenance et le groupe professionnel. Cependant, comme a l'a vu, cette réalité est beaucoup plus marquée dans le secteur public : les travailleurs qui s'y retrouvent sont plus âgés et ils vieillissent beaucoup plus rapidement que

dans le secteur privé. Certains facteurs pourraient en partie expliquer de telles différences.

Le premier que l'on pourrait évoquer est proposé par Laroche (2003) qui stipule que le vieillissement plus important du secteur public résulte de « (...) l'expansion de ce secteur (...) impulsée par la révolution tranquille et qui a donné lieu jusqu'au milieu des années 1970 à un recrutement massif suivi d'une longue période de consolidation⁹ (...) et d'une stagnation des effectifs qui a caractérisé les longues années de restriction budgétaire et de lutte au déficit » (p. 17-18). Or la dynamique dans le secteur privé a été davantage caractérisée par des mouvements importants d'entrées et de sortie de la main-d'œuvre, suivant les cycles économiques ou encore par l'expansion plus récente de certains secteurs

d'activité, comme ceux reliés aux technologies de l'information et des communications (ibid. Laroche). Par ailleurs, la présence de la sécurité d'emploi dans le secteur public est un autre facteur explicatif de premier plan dans le vieillissement plus prononcé du secteur public. Le fait que la majorité d'employés de ce secteur puissent bénéficier d'une garantie d'emploi entraîne une hausse de leur stabilité d'emploi et, en conséquence, le vieillissement de la main-d'œuvre. Enfin, comme on retrouve davantage de postes qualifiés et hautement qualifiés dans le secteur public que dans le secteur privé¹⁰, qui nécessitent une plus longue scolarité, les employés entrent dans ce secteur à un âge plus avancé, affectant du coup à la hausse l'âge moyen.

Sur un autre plan, on a vu que le vieillissement de la main-d'œuvre employée est souvent plus prononcé chez les femmes que chez les hommes et ce, peu importe le secteur d'appartenance et le niveau de compétence. Cela ne surprend guère compte tenu de leur entrée plus tardive sur le marché du travail. La hausse remarquable du taux d'emploi des femmes âgées de 55 à 64 ans entre la fin des années 1990 et la fin de celles de 2000 explique également leur vieillissement plus accentué. Mais dans tous les cas, il s'agit ici d'un rattrapage des femmes sur les hommes.

Enfin, la proportion très élevée d'hommes de 50 ans et plus occupant des emplois de gestion dans le secteur public (plus de 50 % en 2008) montre que la question du vieillissement est vécue de façon marquée dans ce groupe professionnel. Cela est d'autant plus vrai lorsque l'on compare ce résultat avec celui du secteur privé où seulement un peu plus de 30 % des gestionnaires sont dans cette catégorie d'âge.

En conclusion

Il est clair que le vieillissement de la main-d'œuvre que nous observons depuis plusieurs années aura de plus en plus de répercussions, notamment par le fait d'une hausse marquée des départs à la retraite. L'effet prévisible sur le marché du travail est bien sûr un resserrement de la population active. Mais comme on peut le voir, tout ceci ne se fera pas avec la même acuité selon le secteur d'appartenance et le groupe professionnel.

D'une façon ou d'une autre, la question du prolongement de la vie active se posera de plus en plus au Québec pour faire face au vieillissement de la main-d'œuvre. Au-delà des mécanismes pouvant favoriser ce prolongement, il importe également de s'intéresser aux aspirations des travailleurs plus âgés à l'aube de leur départ du marché du travail. Ainsi, le choix du moment de la prise de la retraite fait intervenir plusieurs considérations chez le travailleur compte tenu de sa situation financière, de ses perspectives professionnelles ou encore de son état de santé. Pour certains, la retraite avant 60 ans est une avenue réaliste compte tenu de leurs avoirs financiers actuels et futurs alors que pour d'autres, le fait de travailler plus longtemps est une nécessité. La possibilité d'exercer le même emploi plus longtemps mais de façon moins soutenue (par exemple à temps partiel) pour d'autres travailleurs plus âgés est une option souvent envisageable avant de se retirer définitivement du marché du travail alors que pour d'autres, il s'agit peut-être de commencer une deuxième carrière dans un tout autre domaine répondant à des intérêts professionnels ou personnels. Enfin, l'état de santé est un facteur de premier plan dans la décision du

travailleur de prolonger sa vie active ou de se retirer du marché du travail. Certains milieux de travail, par exemple ceux du domaine de la fabrication et de la construction, et certaines catégories professionnelles (travailleurs manuels, ouvriers, etc.) conduisent à davantage d'usures physiques, limitant du coup la possibilité chez les travailleurs qui s'y retrouvent de travailler plus longtemps.

Documents consultés

Baëhr, Aureay, (2008). « Vieillesse dans la fonction publique : des agents plus âgés à l'Ouest, au Sud et chez les cadres, plus jeunes à l'hôpital et chez les enseignants », *Point Stat*, Direction générale de l'administration et de la Fonction publique, Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique, 6 p.

Bowlby, Geoff, (2007). « Définir la retraite », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, février, p. 17-21.

Gauthier, Hervé, Asselin, Suzanne, (2006). « Les 50-64 ans : entre travail et retraite », *Données sociodémographiques en bref*, volume 10, numéro 3, juin, p. 6-8.

Institut de la statistique du Québec (ISQ), (2009a). « Annuaire québécois des statistiques du travail, portrait des principaux indicateurs des conditions et de la dynamique du travail », volume 5, numéro 2, décembre, 245 p.

Institut de la statistique du Québec (ISQ), (2009b). « Annuaire québécois des statistiques du travail, portrait des principaux indicateurs du marché du travail », volume 5, numéro 1, juin, 280 p.

Laroche, Gabriel, (2003). « Changement démographique et travailleurs hautement qualifiés », *Les cahiers du CETECH*, Série Études et analyses, Centre d'étude sur l'emploi et la technologie, 31 p.

Létourneau, Esther, Thibault, Normand, (2005). « Bientôt moins de travailleurs au Québec : pourquoi? », *Données sociodémographiques en bref*, volume 9, numéro 3, juin, p. 6-8.

Marshall, Katherine, Ferrao, Vincent, (2007). « Participation des travailleurs âgés à la vie active », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, août, p. 5-11.

Mackenzie, Andrew, Dryburgh, Heather, (2003). « La vague de départs à la retraite », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, février, p. 5-12.

Notes

1. En effet, comme le suggère Marshall et Ferrao (2007 : 6), le baby-boom, période à laquelle le nombre de naissances aurait été au-dessus de la moyenne, aurait duré environ 20 ans.
2. Ces derniers auteurs ont d'ailleurs montré que les secteurs de l'enseignement et des soins de santé de même que les emplois de gestionnaires et de professionnels sont davantage susceptibles d'être affectés par de fortes vagues de départ à la retraite dans les années à venir en raison de l'âge médian élevé qui y est observé.
3. Pour l'année 2008, l'âge moyen de la prise de la retraite chez les femmes est de 59,7 ans comparativement à 60,7 ans chez les hommes.
4. Dans cet article, le secteur public comprend les administrations fédérale, provinciale et municipales de même que les entreprises publiques et les universités.
5. En 2008, celui-ci est de 58,3 ans dans le secteur public et de 61,5 ans dans le secteur privé.
6. L'emploi hautement qualifié comprend les emplois de gestion et de professionnels tandis que l'emploi qualifié regroupe les emplois de niveau technique.
7. Nous avons choisi cette tranche d'âge puisque les personnes âgées de moins de 25 ans sont davantage inscrites dans un processus scolaire et les personnes âgées de 65 ans et plus sont en très grande partie inactives.
8. Un article de Gauthier et Asselin (2006 : 7) suggère à cet effet que les Québécoises combleront ce retard dans les prochaines années étant donné que leur taux de participation au marché du travail chez les 30-49 ans, entre 1976 et 2005, est égal sinon supérieur à celui de leurs consœurs canadiennes.
9. En France, cette explication est également suggérée par Baëhr (2008) qui mentionne que « dans la fonction publique (voir secteur public), les recrutements ont été massifs dans les années 1970 et ont largement profité aux générations du baby-boom. Ils se sont en revanche réduits ensuite, entraînant une déformation de la pyramide des âges vers les classes d'âges les plus élevées. » (p. 2).
10. En effet, en 2008, 70 % des employés occupent un emploi de niveau technique, professionnel ou de gestion dans le secteur public contre 50 % dans le secteur privé (ISQ, 2009b : 115).

Les titulaires d'un grade universitaire exercent-ils les mêmes emplois au Québec et en Ontario?

Par Christine Lessard, agente de recherche, Institut de la statistique du Québec

© Gouvernement du Québec, Institut de la Statistique du Québec, 2010.

Selon le domaine d'études, les titulaires d'un grade universitaire exercent-ils les mêmes emplois au Québec et en Ontario? Cet article apporte des éléments de réponse à cette question, posée dans un but exploratoire, au sujet de la population des 25 à 64 ans qui occupent un emploi. L'approche est donc inhabituelle car le plus souvent, on cherche à qualifier le lien entre les études et le travail, par exemple en termes d'adéquation plus ou moins grande, chez des cohortes de diplômés. Dans une telle perspective, on s'applique moins à comparer des territoires que des cohortes successives ou différents domaines d'études¹.

Cet article complète une étude récente des données du Recensement de 2006² qui compare notamment la répartition des titulaires d'un grade universitaire par domaine d'études, au Québec, au Canada et en Ontario. L'étude montre que, d'un territoire à l'autre, les pourcentages varient — même si le classement des domaines du plus populaire au moins courant reste sensiblement le même, y compris chez les populations masculine et féminine considérées isolément. Nous avons voulu explorer davantage les données, en comparant la répartition par catégorie professionnelle de populations de titulaires d'un grade universitaire ayant étudié dans le même domaine, au Québec et en Ontario (voir les notes méthodologiques en encadré, p. 17). La distinction entre population féminine et population masculine s'est imposée d'emblée, étant donné les grandes différences dans la répartition de ces populations par domaine d'études. Nous avons également distingué des populations

plus jeunes et plus âgées (des deux sexes réunis, masculines et féminines), afin de faire ressortir d'éventuelles différences liées au cheminement de carrière³.

Les paragraphes qui suivent présentent les principales différences repérées lors de la comparaison des populations québécoises et ontariennes définies par domaine d'études et réparties en pourcentage (grille 1, p. 18)⁴. Une telle répartition permet de comparer des populations correspondantes, mais de taille différente, dans les deux provinces. Les différences relevées restent à expliquer, notamment à l'aide de catégories plus fines que celles que nous utilisons⁵. Elles nous permettent néanmoins de faire quelques observations utiles en vue de futurs travaux de recherche.

Les emplois occupés au Québec et en Ontario sont sensiblement les mêmes pour les personnes formées en éducation

Au Québec et en Ontario, les titulaires d'un grade universitaire dont le principal domaine d'études est l'éducation exercent le plus souvent une profession de la catégorie « Sciences sociales (...) » (75,0 % et 73,2 % respectivement), la seconde catégorie professionnelle en importance étant celle de la gestion (7,5 % et 8,6 %). Dans les deux provinces, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'exercer une profession de la première catégorie tandis que les hommes sont plus nombreux, en proportion, dans les professions de la seconde.

Plusieurs facteurs influent sur les résultats

On doit garder à l'esprit que différents facteurs que nous ne sommes pas en mesure d'isoler influent sur les résultats, dont la répartition de la population observée par domaine d'études, différente d'une province à l'autre et ayant varié dans le temps. En 2006, les titulaires d'un grade universitaire québécois âgés de 25 à 64 ans sont plus souvent formés dans le domaine du commerce, de la gestion et de l'administration publique, et dans le domaine de l'éducation que leurs homologues ontariens. Par ailleurs, ils sont moins souvent formés que ces derniers dans la plupart des autres domaines d'études, notamment celui des sciences humaines.

La répartition professionnelle d'ensemble (ainsi que son évolution dans le temps) influe également sur les résultats. En 2006, tous domaines d'études confondus, les titulaires d'un grade universitaire qui exercent une profession de la catégorie « Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion » sont proportionnellement plus nombreux au Québec (28,6 %) qu'en Ontario (23,4 %) (voir la grille 1, p. 18). Les titulaires d'un grade universitaire québécois sont aussi un peu plus susceptibles que leurs homologues ontariens d'exercer des professions du « Secteur de la santé » ou de la catégorie « Arts, culture, sports et loisirs ». En contrepartie, ces derniers sont un peu plus présents que leurs vis-à-vis québécois dans toutes les autres catégories professionnelles, y compris celles qui regroupent des professions qui ne requièrent pas de formation universitaire : « Ventes et services », « Métiers, transports et machinerie », « Professions propres au secteur primaire » et « Transformation, fabrication et services d'utilité publique ».

La comparaison des différentes populations réparties (voir la grille 2, p. 19) révèle des écarts relativement faibles⁶ d'une province à l'autre, les plus élevés se situant entre trois et quatre points de pourcentage.

...ainsi que pour celles formées dans le domaine du commerce, de la gestion et de l'administration publique

Les études universitaires dans le domaine du commerce, de la gestion et de l'administration publique préparent également à des marchés du travail semblables, au Québec et en Ontario. Le plus souvent, elles mènent à l'exercice d'une profession de la catégorie « Affaires, finance et administration » (38,4 % au Québec et 37,6 % en Ontario) ou de la catégorie « Gestion » (28,4 % au Québec et 27,9 % en Ontario). Dans les deux provinces, les femmes sont plus susceptibles d'exercer une profession de la première catégorie tandis que les hommes se répartissent à peu près également entre la première et la seconde.

De faibles écarts ressortent de la comparaison des populations réparties (données non présentées), sauf quand il s'agit des 45-54 ans. Ainsi, au Québec, les titulaires d'un grade universitaire de ce groupe d'âge sont moins susceptibles que leurs homologues ontariens d'exercer une profession de la catégorie « Ventes et services » (6,6 % comparativement à 10,7 %). La différence est spécialement prononcée chez les femmes (5,2 points d'écart entre 5,3 % et 10,5 %).

Au Québec, les mathématiques, l'informatique, les sciences physiques et le génie mènent plus souvent qu'en Ontario aux professions des sciences naturelles et appliquées...

Au Québec et en Ontario, les domaines d'études « Mathématiques, informatique et sciences de l'information », « Sciences physiques et de la vie, et technologies » (grille 3, p. 20) et « Génie » mènent le plus souvent à l'exercice d'une profession de

la catégorie « Sciences naturelles et appliquées, et professions apparentées ». Cette catégorie professionnelle est toutefois la deuxième en importance chez les femmes ayant étudié dans le domaine « Sciences physiques et de la vie, et technologies », qui exercent plus fréquemment une profession de la catégorie « Sciences sociales (...) ». Dans les deux provinces, peu importe lequel de ces trois domaines d'études, les professions de la catégorie « Sciences naturelles et appliquées (...) » rallient un pourcentage toujours plus élevé d'hommes que de femmes.

La comparaison des populations réparties révèle que, peu importe celui des trois domaines d'études, les titulaires d'un grade universitaire québécois sont toujours plus nombreux, en proportion, à exercer une profession de la catégorie « Sciences naturelles et appliquées (...) ». Cette différence ressort particulièrement chez les jeunes de 25 à 34 ans.

La plus grande propension des titulaires d'un grade universitaire québécois à exercer une profession de la catégorie « Sciences sociales (...) » (revoir la grille 1, p. 17) se manifeste chez ceux qui ont étudié dans les trois domaines d'études – sauf chez les 25-34 ans formés en génie et les hommes de ce groupe d'âge formés en « Sciences physiques (...) ». Les différences entre pourcentages québécois et ontariens sont particulièrement élevées chez les 45-54 ans, et sont généralement plus grandes chez les femmes que chez les hommes. Par ailleurs, les Ontariennes sont plus présentes que les Québécoises dans les professions de la catégorie « Affaires, finance et administration publique », en particulier quand elles ont étudié dans les domaines « Sciences physiques et de la vie, et technologies » et « Mathématiques, informatique et science de l'information. ».

...tout comme les études dans le domaine de la santé⁷ mènent plus souvent à l'exercice d'une profession du secteur de la santé

Les études universitaires dans le domaine de la santé mènent généralement à l'exercice d'une profession du secteur de la santé, qu'on soit au Québec (77,4 %) ou en Ontario (71,0 %). Dans les deux provinces, la répartition par catégorie professionnelle est pratiquement la même chez les hommes et chez les femmes. Toutefois, les titulaires d'un grade universitaire ayant étudié dans le domaine de la santé sont proportionnellement plus nombreux à exercer une profession du secteur de la santé, au Québec qu'en Ontario. Le fait se vérifie tant chez les hommes (78,1 % au Québec et 72,9 % en Ontario) que chez les femmes (77,1 % et 70,1 %), ainsi que chez les plus jeunes et leurs aînés. L'écart entre les pourcentages québécois et ontarien est particulièrement élevé chez les 25-34 ans, spécialement les hommes (77,9 % et 68,3 %).

Au Québec, les sciences humaines mènent deux fois plus souvent qu'en Ontario à l'exercice d'une profession des arts, de la culture, des sports et des loisirs

Au Québec et en Ontario, les études universitaires en sciences humaines mènent le plus souvent à l'exercice d'une profession de la catégorie « Sciences sociales (...) » (31,4 % et 27,9 % respectivement). Dans les deux provinces, la catégorie « Affaires, finance et administration » arrive deuxième en importance (19,1 % et 21,5 %) : loin devant celle de la gestion, en Ontario (15,2 %), mais quasiment à égalité avec les professions de la catégorie « Arts, culture, sports et loisirs », au Québec (18,4 %). En

Ontario, seulement 9,9 % des titulaires d'un grade universitaire formés en sciences humaines exercent une profession de cette catégorie.

La comparaison des différentes populations réparties révèle un écart de 10,2 points entre le pourcentage des Québécoises (20,6 %) et celui des Ontariennes (10,4 %), formées en sciences humaines, qui exercent une profession de la catégorie « Arts, culture, sports et loisirs ». Chez les hommes, la différence est un peu moindre (6,4 points, entre 15,5 % et 9,1%). La particularité québécoise se vérifie chez les 25-34 ans et chez les 45-54 ans des deux sexes. Cependant, les titulaires d'un grade universitaire ontariens, spécialement les hommes, sont plus présents que leurs homologues québécois dans les professions de la gestion.

La répartition professionnelle des personnes formées dans le domaine « Sciences sociales et de comportements, et droit » est fort différente selon la province

Au Québec et en Ontario, les études universitaires dans le domaine « Sciences sociales et de comportements, et droit » mènent le plus souvent à l'exercice d'une profession de la catégorie « Sciences sociales (...) ». La catégorie « Affaires, finance et administration » et celle de la gestion arrivent à la suite en ordre d'importance⁸.

Toutefois, les titulaires d'un grade universitaire québécois sont proportionnellement plus nombreux que leurs homologues ontariens à exercer une profession de la catégorie « Sciences sociales (...) » (42,3 % comparativement à 29,7 % en Ontario), tandis que ces derniers exercent plus souvent une profession de la catégorie « Affaires, finance et administration » (22,4 % comparativement à

16,6 % au Québec). Ces particularités, québécoise et ontarienne, se confirment à l'examen des populations particulières réparties.

D'un domaine d'études à l'autre : des observations récurrentes

Les professions de la catégorie « Sciences sociales (...) » :

au Québec, tous les domaines d'études y contribuent davantage qu'en Ontario

Nous l'avons vu, les titulaires d'un grade universitaire sont plus susceptibles au Québec qu'en Ontario d'exercer une profession de la catégorie « Sciences sociales (...) ». Ce trait distinctif s'avère chez les hommes et chez les femmes, ainsi que chez les plus jeunes (25-34 ans) et leurs aînés (45-54 ans) des deux sexes⁹. On l'observe quel que soit le domaine d'études (revoir la grille 1, p. 17), sauf chez les hommes formés en éducation, notamment les plus jeunes d'entre eux, dont une proportion plus élevée en Ontario qu'au Québec exerce une profession de la catégorie¹⁰.

Les écarts de pourcentage les plus grands entre le Québec et l'Ontario sont observés chez les personnes ayant étudié dans le domaine « Sciences sociales et de comportements, et droit », quel que soit le sexe et le groupe d'âge; dans tous les cas, le pourcentage du Québec excède de 10,0 points celui de l'Ontario – l'écart le plus grand étant observé chez les femmes de 45 à 54 ans (16,0 points entre 48,2 % et 32,2 %).

Les professions de la catégorie « Affaires, finance et administration » :
en Ontario, tous les domaines d'études – ou presque – y contribuent davantage qu'au Québec

De façon générale, les titulaires d'un grade universitaire ontariens exercent plus souvent une profession de la catégorie « Affaires, finance et administration » que leurs homologues québécois. Lorsque tous les domaines d'études sont confondus, la différence ressort essentiellement chez les femmes.

Les contributions par domaine d'études sont toutefois révélatrices : des pourcentages plus élevés en Ontario qu'au Québec sont observés tant chez les hommes que chez les femmes, parmi les personnes ayant fait des études en sciences humaines et dans les domaines « Sciences sociales et de comportements, et droit », « Sciences physiques et de la vie, et technologies » et « Mathématiques, informatique et sciences de l'information »¹¹. Chez les personnes formées en génie et dans le domaine de la santé, la prépondérance de la contribution ontarienne n'est observée que chez les femmes, les pourcentages chez les hommes étant équivalents dans les deux provinces.

Cependant, à l'encontre de la tendance générale, on constate l'équivalence entre les pourcentages québécois et ontariens, voire une légère avance des pourcentages québécois, chez les personnes formées en éducation et dans le domaine du commerce, de la gestion et de l'administration publique. L'observation vaut pour les hommes et les femmes ainsi que pour les plus jeunes et les plus âgés des deux sexes.

Les professions de la gestion :
les différences entre le Québec et l'Ontario s'accroissent chez les personnes plus âgées

La part des titulaires d'un grade universitaire qui exerce une profession de la gestion est, pour ainsi dire, équivalente au Québec (15,4 %) et en Ontario (16,2 %). De faibles écarts (de un à deux points de pourcentage) indiquent toutefois que les professions de la gestion sont plus fréquentes en Ontario qu'au Québec chez les femmes, dont les plus jeunes et les plus âgées, ainsi que chez les hommes de 25 à 34 ans. Cependant, la situation par domaine d'études est assez contrastée.

En fait, les différences entre les marchés du travail québécois et ontarien ressortent avec netteté chez les plus âgés – ce qui n'étonne pas, les professions de la gestion étant plus souvent exercées en fin qu'en début de carrière. Ainsi, chez les 45-54 ans, l'exercice plus fréquent d'une profession de la gestion en Ontario qu'au Québec se vérifie chez les hommes et chez les femmes, quel que soit le domaine d'études, sauf celui du commerce, de la gestion et de l'administration publique, et celui du génie¹².

Les professions de la catégorie « Ventes et services [...] » :
en Ontario, tous les domaines d'études y contribuent davantage qu'au Québec

Les professions de la catégorie « Ventes et services » sont plus fréquentes chez les titulaires d'un grade universitaire ontariens (9,7 %) que chez leurs homologues québécois (7,6 %). L'écart est un peu plus prononcé chez les femmes (2,8 points) que chez les hommes (1,5 point); il est également

plus élevé chez les 45-54 ans — notamment chez les femmes — que chez les 25-34 ans. Il s'agit bien d'un trait distinctif du marché du travail ontarien : on l'observe quel que soit le domaine d'études. On note une seule exception : les hommes de 45 à 54 ans formés en éducation sont un peu plus susceptibles au Québec qu'en Ontario d'exercer une profession de la vente et des services.

La contribution ontarienne prépondérante se traduit par des écarts le plus souvent modestes, mais généralisés¹³. Les plus prononcés sont observés chez les femmes de 45 à 54 ans.

Une meilleure articulation entre le domaine d'études et le genre de travail au Québec?

La comparaison des populations québécoise et ontarienne de titulaires d'un grade universitaire, définies par domaine d'études et réparties par catégorie professionnelle, fait ressortir certains traits distinctifs des marchés du travail du Québec et de l'Ontario. Bien sûr, ces traits apparaissent à l'examen de données très agrégées; pour les expliquer, un examen de données plus détaillées, interprétées dans leur contexte économique, social et institutionnel serait nécessaire. Il n'empêche que, dans l'ensemble, les différences que nous avons relevées jettent un éclairage nouveau sur le déploiement de la main-d'œuvre universitaire dans les marchés du travail du Québec et de l'Ontario.

Il semble y avoir une meilleure articulation entre le domaine d'études et le « genre de travail¹⁴ » au Québec qu'en Ontario. Ainsi, les titulaires d'un grade universitaire formés dans le domaine « Mathématiques, informatique et sciences de

l'information », dans le domaine « Sciences physiques et de la vie, et technologies » et dans celui du génie, y sont proportionnellement plus nombreux à exercer une profession de la catégorie « Sciences naturelles et appliquées (...) », tandis que ceux qui ont étudié dans le domaine de la santé y exercent plus souvent une profession du « Secteur de la santé ». Soulignons que cette meilleure articulation n'exclut pas la possibilité que des personnes exercent une profession qui requiert un niveau de formation moindre que celui qu'elles ont. Au fait, une telle forme de surqualification explique peut-être que les Ontariennes exercent plus souvent que les Québécoises une profession de la catégorie « Affaires, finance et administration » – cette catégorie regroupant un grand nombre de fonctions techniques et de bureau.

Nous constatons que les titulaires d'un grade universitaire ontariens sont proportionnellement plus nombreux que leurs homologues québécois à exercer des professions des catégories « Ventes et services », « Métiers, transport et machinerie » et « Transformation, fabrication et services d'utilité publique ». En principe, les professions de ces trois catégories exigent toutes un niveau de compétence inférieur à la formation universitaire : la surqualification serait-elle donc plus répandue chez les titulaires d'un grade universitaire ontariens? L'examen des données relatives à la catégorie « Ventes et services » montre que le phénomène est généralisé, c'est-à-dire qu'il se manifeste quel que soit le domaine d'études. Toutefois, ces données qui saisissent une situation à un moment précis dans le temps ne nous permettent pas d'établir la durée de la surqualification pour les personnes en cause. La question est fondamentale : la surqualification passagère n'a pas les mêmes conséquences que la

surqualification permanente – tout comme le chômage frictionnel n'a pas les mêmes effets que celui de longue durée. Il serait intéressant de comparer les pourcentages de titulaires d'un grade universitaire

surqualifiés selon la durée de la surqualification, afin de vérifier si le phénomène apparent ne traduit pas, en réalité, une plus grande mobilité sur le marché du travail ontarien¹⁵.

Notes méthodologiques

Les populations comparées dans cet article sont définies parmi les 25 à 64 ans qui occupent un emploi. Les données sont tirées du Recensement de 2006 et réparties selon le principal domaine d'études et la catégorie professionnelle.

Données du Recensement

Les données du Recensement de 2006, de Statistique Canada, sont fondées sur un échantillon représentant environ le cinquième de la population. Elles sont donc entachées d'une erreur d'échantillonnage, en plus d'erreurs attribuables à d'autres causes, notamment la non-réponse, la réponse et le traitement. En 2006, le taux de non-réponse à la question sur le domaine d'études était plus élevé au Québec que dans les autres provinces; le taux d'imputation à cette question y a donc été plus élevé. Par ailleurs, les erreurs de réponse sont plus susceptibles de se produire dans un contexte d'autodéclaration, comme lors du Recensement, et si le répondant doit fournir sa réponse en toutes lettres, comme lorsqu'il s'agit d'indiquer le domaine d'études et le genre de travail (la profession). Enfin, le traitement, qui consiste à associer les réponses fournies par les répondants aux catégories d'une classification, est aussi susceptible d'entraîner des erreurs.

Principal domaine d'études

Le principal domaine d'études correspond à la principale discipline dans laquelle une personne a étudié et obtenu son plus haut certificat, diplôme ou grade. Les catégories utilisées dans cet article sont les regroupements principaux de la structure d'agrégation spéciale de la *Classification des programmes d'enseignement 2000*, ainsi que le détail de certains de ces regroupements. Cette structure d'agrégation spéciale a été élaborée conjointement par Statistique Canada et le National Center for Education Statistics des États-Unis. Pour obtenir davantage d'information sur cette structure, nous renvoyons le lecteur au site de Statistique Canada à l'adresse : <http://www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/standard-norme/instruction/cip-cpe-spec2000-fra.htm>.

Aux fins de l'analyse, certains domaines d'études ont été exclus, étant donné le faible pourcentage de titulaires d'un grade universitaire qu'ils regroupent. Il s'agit des domaines « Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications », « Agriculture, ressources naturelles et conservation » et « Services personnels, de protection et de transport », qui, au Québec, regroupent 5,1 % des titulaires d'un grade universitaire âgés de 25 à 64 ans qui occupent un emploi. Par ailleurs, deux sous-domaines d'études ont été préférés aux domaines dont ils font partie. Il s'agit des sous-domaines « Génie » et « Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes » qui font respectivement partie des domaines « Architecture, génie et services connexes » et « Santé, parcs, récréation et conditionnement physique ». Au Québec et en Ontario, le sous-domaine « Génie » rassemble environ 9 titulaires d'un grade universitaire sur 10 ayant étudié dans le domaine « Architecture, génie et services connexes ». De la même façon, le sous-domaine « Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes » rassemble environ 8 titulaires d'un grade universitaire sur 10 ayant étudié dans le domaine « Santé, parcs, récréation et conditionnement physique ».

Catégories professionnelles

Les données analysées sont réparties selon le plus haut niveau d'agrégation de la *Classification nationale des professions pour statistiques* (CNP-S 2006), soit celui des dix grandes catégories professionnelles.

Grille 1

Répartition par grande catégorie professionnelle des titulaires d'un grade universitaire de 25 à 64 ans ayant étudié dans des domaines d'études sélectionnés, Québec et Ontario, 2006

QUÉBEC ONTARIO	Toutes les catégories professionnelles (CNP-S 2006)	A - Gestion	B - Affaires, finance et administration	C - Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	D - Secteur de la santé	E - Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	F - Arts, culture, sports et loisirs	G - Ventes et services	H - Métiers, transport et machinerie	I - Professions propres au secteur primaire	J - Transformation, fabrication et services d'utilité publique			
												%		
Tous les domaines d'études (CPE 2000)	100,0 / 100,0	15,4 / 16,2	17,0 / 18,0	13,3 / 14,4	9,3 / 8,0	28,6 / 23,4	5,5 / 4,4	7,6 / 9,7	1,6 / 2,8	0,4 / 0,6	1,3 / 2,5			
Domaines d'études sélectionnés :														
Éducation	100,0 / 100,0	7,5 / 8,6	6,5 / 5,9	1,1 / 0,9	1,3 / 1,2	75,0 / 73,2	2,2 / 2,2	4,6 / 5,5	0,8 / 1,0	0,4 / 0,5	0,5 / 1,1			
Sciences humaines	100,0 / 100,0	10,5 / 15,2	19,1 / 21,5	3,0 / 4,1	1,9 / 1,7	31,4 / 27,9	18,4 / 9,9	12,3 / 13,9	1,5 / 2,8	0,5 / 0,6	1,4 / 1,4			
Sciences sociales et de comportements, et droit	100,0 / 100,0	13,6 / 16,9	16,6 / 22,4	4,1 / 5,2	2,5 / 2,3	42,3 / 29,7	8,5 / 6,3	9,7 / 12,8	1,6 / 2,2	0,3 / 0,6	0,9 / 1,7			
Commerce, gestion et administration publique	100,0 / 100,0	28,4 / 27,9	38,4 / 37,6	5,4 / 5,9	1,2 / 0,9	13,4 / 11,4	1,8 / 1,4	8,8 / 10,8	1,3 / 1,9	0,2 / 0,3	1,1 / 1,9			
Sciences physiques et de la vie, et technologies	100,0 / 100,0	12,4 / 14,7	8,7 / 13,1	28,2 / 24,2	8,9 / 7,4	26,5 / 20,1	2,5 / 2,3	8,2 / 10,5	1,3 / 3,0	0,7 / 0,9	2,4 / 3,8			
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	100,0 / 100,0	12,9 / 13,7	9,4 / 13,1	51,9 / 47,7	0,5 / 0,5	12,5 / 9,7	6,0 / 4,8	4,7 / 6,0	1,2 / 2,1	0,0 / 0,2	1,0 / 2,1			
Génie	100,0 / 100,0	17,5 / 16,2	6,4 / 7,4	53,2 / 47,6	0,9 / 0,8	7,6 / 5,4	1,1 / 0,8	5,7 / 7,7	4,1 / 7,8	0,4 / 0,4	3,2 / 6,0			
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	100,0 / 100,0	4,5 / 5,7	3,4 / 5,2	1,7 / 2,7	77,4 / 71,0	8,5 / 7,3	0,8 / 0,7	2,9 / 5,2	0,5 / 0,8	0,1 / 0,2	0,4 / 1,1			

Note : Afin d'assurer la confidentialité, tous les chiffres sont arrondis. En conséquence, le total n'égalé pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, n° 97-560-XCB-2006013.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

■ Différence de 5 points de pourcentage ou plus.

Grille 2

Répartition par grande catégorie professionnelle des titulaires d'un grade universitaire de 25 à 64 ans ayant étudié dans le domaine de l'éducation (CPE 2000), Québec et Ontario, 2006

QUÉBEC ONTARIO	Toutes les catégories professionnelles (CNP-S 2006)	A - Gestion	B - Affaires, finance et administration	C - Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	D - Secteur de la santé	E - Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	F - Arts, culture, sports et loisirs	G - Ventes et services	H - Métiers, transport et machinerie	I - Professions propres au secteur primaire	J - Transformation, fabrication et services d'utilité publique	%										
												100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
25-64 ans	100,0	7,5	6,5	1,1	1,3	75,0	2,2	4,6	0,8	0,4	0,5	100,0	8,6	5,9	0,9	1,2	73,2	2,2	5,5	1,0	0,5	1,1
	100,0	13,1	5,4	2,4	1,1	64,8	2,9	5,9	2,5	1,0	1,0	100,0	13,3	4,3	1,8	0,5	67,1	2,3	5,4	2,9	1,0	1,5
Hommes	100,0	5,6	6,9	0,7	1,4	78,4	2,0	4,2	0,3	0,2	0,3	100,0	6,8	6,5	0,6	1,4	75,4	2,1	5,5	0,3	0,4	0,9
	100,0	2,8	3,7	0,8	0,5	86,0	1,6	3,7	0,4	0,1	0,3	100,0	2,4	4,0	0,6	0,8	84,7	1,3	4,7	0,5	0,4	0,6
Femmes	100,0	5,9	2,7	1,7	0,2	80,0	2,3	4,2	1,6	0,4	0,9	100,0	3,2	2,7	1,4	0,5	82,8	1,4	4,8	1,7	0,5	0,9
	100,0	2,1	3,9	0,6	0,6	87,4	1,5	3,6	0,2	0,1	0,1	100,0	2,1	4,4	0,4	0,8	85,3	1,3	4,7	0,2	0,3	0,6
25-34 ans	100,0	10,4	7,7	1,1	1,6	70,9	2,6	4,3	0,7	0,3	0,5	100,0	13,0	6,4	1,0	1,4	68,5	2,3	4,9	0,9	0,4	1,2
	100,0	15,6	5,5	1,6	1,7	65,3	2,7	5,1	1,5	0,3	0,7	100,0	18,7	4,7	2,2	0,9	61,6	2,2	4,8	2,9	0,9	1,0
Hommes	100,0	8,6	8,4	1,0	1,6	72,8	2,5	3,9	0,4	0,3	0,4	100,0	8,6	8,4	1,0	1,6	72,8	2,5	3,9	0,4	0,3	0,4
	100,0	10,1	8,0	0,8	1,7	70,4	2,4	5,2	0,3	0,5	0,6	100,0	10,1	8,0	0,8	1,7	70,4	2,4	5,2	0,3	0,5	0,6

Note : Afin d'assurer la confidentialité, tous les chiffres sont arrondis. En conséquence, le total n'égalé pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, n° 97-560-XCB-2006013.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

■ Différence de 3 points de pourcentage ou plus.

Grille 3

Répartition par grande catégorie professionnelle des titulaires d'un grade universitaire de 25 à 64 ans ayant étudié dans le domaine « Sciences physiques et de la vie, et technologies » (CPE 2000), Québec et Ontario, 2006

QUÉBEC / ONTARIO	Toutes les catégories professionnelles (CNP-S 2006)	A - Gestion	B - Affaires, finance et administration	C - Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	D - Secteur de la santé	E - Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	F - Arts, culture, sports et loisirs	G - Ventes et services	H - Métiers, transport et machinerie	I - Professions propres au secteur primaire	J - Transformation, fabrication et services d'utilité publique	%										
												100,0	12,4	8,7	28,2	8,9	26,5	2,5	8,2	1,3	0,7	2,4
25-64 ans	100,0	14,7	13,1	24,2	7,4	20,1	2,3	10,5	3,0	0,9	3,8	100,0	15,7	7,1	31,4	4,6	24,9	2,0	8,7	2,1	0,7	2,7
Hommes	100,0	18,0	9,3	28,6	3,6	17,8	1,9	10,3	4,8	1,1	4,6	100,0	8,4	10,8	24,2	14,3	28,5	3,2	7,7	0,3	0,7	2,0
Femmes	100,0	10,6	17,7	18,9	12,0	23,0	2,8	10,8	0,7	0,7	2,8	100,0	5,7	8,2	32,2	8,4	29,4	2,4	9,6	1,1	0,5	2,5
25-34 ans	100,0	8,4	13,1	22,2	9,6	26,1	2,6	11,9	2,0	0,7	3,3	100,0	7,6	6,9	34,4	5,5	27,5	2,2	10,6	2,0	0,6	2,9
Hommes	100,0	10,5	9,5	26,6	4,3	25,5	2,2	12,0	3,9	0,9	4,4	100,0	4,0	9,4	30,1	11,1	31,2	2,6	8,7	0,4	0,4	2,1
Femmes	100,0	6,8	15,9	18,8	13,5	26,5	2,9	11,9	0,5	0,6	2,6	100,0	16,8	9,0	25,2	10,3	24,9	2,3	7,8	1,0	1,0	1,7
45-54 ans	100,0	19,2	13,4	23,9	6,0	16,8	2,2	9,5	3,8	0,9	4,2	100,0	19,9	6,6	30,8	3,5	24,1	1,7	9,0	1,5	0,8	2,1
Hommes	100,0	12,1	12,8	16,6	20,7	26,2	3,0	6,0	0,0	1,2	1,1	100,0	22,7	8,9	28,1	3,3	14,1	1,7	9,3	5,7	1,0	5,1
Femmes	100,0	13,9	20,4	17,3	10,4	20,9	2,9	9,9	0,9	0,6	2,9	100,0	12,1	12,8	16,6	20,7	26,2	3,0	6,0	0,0	1,2	1,1

Note : Afin d'assurer la confidentialité, tous les chiffres sont arrondis. En conséquence, le total n'égalé pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, n° 97-560-XCB-2006013.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

■ Différence de 5 points de pourcentage ou plus.

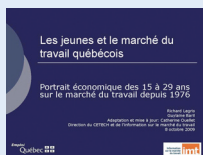
Notes

1. De nombreux travaux de recherche ont ainsi été réalisés à l'aide des données de l'*Enquête nationale auprès des diplômés* de Statistique Canada.
2. LESSARD, CHRISTINE (2009). *Les titulaires d'un grade universitaire au Québec : ce qu'en disent les données du Recensement de 2006*, Institut de la statistique du Québec, 247 p.
3. L'intention étant d'examiner la situation à des étapes éloignées le plus possible, nous avons retenu le groupe des 25-34 ans et celui des 45-54 ans – de préférence aux 55-64 ans dont la répartition par catégorie professionnelle subit l'effet des passages à la retraite.
4. Faute d'espace, les données analysées dans cet article ne sont pas toutes présentées. On peut toutefois les consulter sur le site de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse <http://www.stat.gouv.qc.ca/savoir/indicateurs/rh/index.htm>.
5. En effet, les éléments qui entrent dans l'une ou l'autre de ces catégories peuvent exister dans une proportion très différente au Québec et en Ontario. Par exemple, il pourrait y avoir une plus grande proportion de personnes formées dans un sous-domaine particulier des sciences humaines au Québec qu'en Ontario, expliquant, du moins en partie, que ces gens soient proportionnellement plus nombreux à exercer une profession de la catégorie « Arts, culture, sports et loisirs ».
6. Nous concluons qu'il y a un écart si la différence est de plus de un point de pourcentage. En deçà de ce seuil, nous considérons qu'il y a équivalence.
7. Nous abrégons ainsi le nom du sous-domaine d'études « Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes ».
8. Chez les hommes, cependant, l'ordre de ces deux catégories est inversé.
9. Rappelons que, faute d'espace, les données analysées ne sont pas toutes présentées. On peut toutefois les consulter sur le site de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse <http://www.stat.gouv.qc.ca/savoir/indicateurs/rh/index.htm>.
10. On note quelques cas d'équivalence entre les pourcentages québécois et ontariens : chez les hommes formés dans le domaine de la santé, notamment les plus jeunes, chez les 25-34 ans des deux sexes formés en génie, ainsi que chez les femmes de ce groupe d'âge formées en sciences humaines.
11. La seule exception concerne les hommes de 45 à 54 ans formés en sciences humaines, qui sont plus susceptibles au Québec qu'en Ontario d'exercer une profession de la catégorie.
12. On note un seul cas d'équivalence, chez les hommes ayant étudié dans le domaine de la santé.
13. Même si l'on note quelques situations d'équivalence.
14. Dans la CNP-S-2006, la catégorie professionnelle correspond au « genre de travail exécuté ».
15. Des données longitudinales sont nécessaires pour réaliser un tel exercice. Utilisant celles de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)* pour la période 1993-2001, des chercheurs de Statistique Canada concluent à l'absence de différence significative entre les taux de surqualification des différentes régions canadiennes, entre 1993 et 2001. Voir CHRIS LI, GINETTE GERVAIS ET AURÉLIE DUVAL (2006). *La dynamique de la surqualification : les universitaires sous-utilisés au Canada*, Statistique Canada, n° 11-621-MIF – 039, 18 p.

Les nouvelles du CETECH

Accueil d'une délégation de l'Argentine

Le 17 septembre dernier, la Direction du centre d'études sur l'emploi et la technologie (CETECH) et de l'information sur le marché du travail a accueilli une délégation de l'Argentine. Yves Larocque a tracé les grandes lignes de l'information sur le marché du travail comme service universel d'Emploi-Québec. Ce service favorise l'appariement entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Également, André Grenier s'est entretenu avec les membres de la délégation sur l'importance des perspectives d'emploi au Québec.



Présentation sur les jeunes et le marché du travail dans le cadre d'un colloque organisé par l'INRS-UCS

Jusqu'à ce que la crise économique frappe à l'automne 2008, le Québec a connu sa plus longue période de croissance de l'emploi. Les jeunes ont-ils profité de cette manne? Le 8 octobre dernier, Catherine Ouellet a présenté, dans le cadre du colloque *Les jeunes et le travail: perspectives internationales* organisé par l'INRS-UCS, une mise à jour des résultats d'une analyse sur les jeunes et le marché du travail réalisée par Richard Legris et Guylaine Baril. On y voit notamment l'évolution de leur taux d'activité, de chômage et d'emploi à temps partiel au cours des 30 dernières années.

Accueil d'une délégation du Brésil

Le 14 octobre 2009, la Direction du centre d'études sur l'emploi et la technologie (CETECH) et de l'information sur le marché du travail recevait une délégation brésilienne. Lors de cette rencontre, Rabah Arrache, André Grenier et Paula Santos ont discuté avec les représentants du Brésil de l'organisation des services publics d'emploi de l'Agence d'Emploi-Québec, de l'organisation de l'information sur le marché du travail à l'Agence et de l'importance des prévisions de l'emploi pour l'arrimage entre l'offre et la demande de main-d'œuvre au Québec.



Présentation : Les diplômés universitaires sur le marché du travail québécois: un portrait économique

Cette présentation, donnée dans le cadre des Journées Carrière des 2e et 3e cycles de l'Université Laval en février 2010, commence par exposer quelques données démographiques sur les diplômés universitaires. Ensuite, on y présente un portrait davantage économique en explorant différentes données tirées de l'Enquête sur la population active, du Recensement 2006 et des plus récentes données de l'enquête Relance du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport portant sur les finissants universitaires. Y sont présentés notamment les secteurs d'activité où se retrouvent le plus les diplômés universitaires et des comparaisons entre les taux de chômage, les taux d'emploi et les salaires selon que le diplômé détient un baccalauréat ou une maîtrise dans un domaine d'étude donné.

Nouveautés



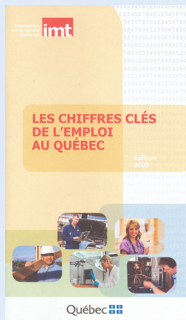
Regard sur le marché du travail, volume 6, numéro 2, juillet 2009

Au deuxième trimestre de 2009, le marché du travail au Québec réussit à créer 15 500 postes. L'emploi baisse au Canada (- 62 800) et en Ontario (- 61 400), il s'est toutefois moins détérioré comparativement au premier trimestre. Le chômage au Québec connaît l'afflux de plus de 30 000 personnes à la recherche d'un emploi et le taux de chômage (8,6 %) est en hausse. Ce taux demeure proche de la moyenne canadienne (8,3 %), mais se distance de celui de l'Ontario (9,2 %). L'emploi hautement qualifié maintient sa tendance à la hausse, contrairement à l'emploi moins qualifié qui continue de glisser. **Notez que ce numéro est le dernier de la série du Regard sur le marché du travail.**



Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2009-2013

Cette étude dresse dans un premier temps le bilan de l'évolution du marché du travail au Québec en 2008. Elle établit ensuite les perspectives pour les années 2009 à 2013 en ce qui a trait à la population active, à l'emploi et au chômage. Elle prévoit notamment une hausse du taux de chômage à 8,9 % en 2009, suivie d'un repli jusqu'à 6,8 % en 2013. Les perspectives d'emploi sont également établies pour 33 industries, qui couvrent l'ensemble du marché du travail. Enfin, sont présentées les perspectives d'emploi et de chômage pour les différentes régions du Québec.



Les chiffres clés de l'emploi, édition 2009

Les chiffres clés de l'emploi présentent de façon simple la situation du marché du travail au Québec et dans les régions. L'objectif de cette publication est de renseigner succinctement les personnes à la recherche d'information sur le marché du travail en région et à l'échelle du Québec.



Le marché du travail au Québec - Perspectives à long terme 2009-2018

Cette étude décrit, dans un premier temps, les projections relatives à la population active, au chômage et à l'emploi pour le Québec sur un horizon de dix ans. Elle aborde les dimensions industrielle et professionnelle de l'emploi futur. Elle souligne les importants besoins de main-d'œuvre à combler pour faire face aux nombreux départs à la retraite. Enfin, elle jette un regard sur la dimension régionale des perspectives du marché du travail. Elle met en relief l'important resserrement du marché du travail attendu d'ici le milieu de la prochaine décennie.



Indice des possibilités d'emploi pour les travailleurs hautement qualifiés (IPEHQ), troisième trimestre 2009, Volume 6, numéro 3, octobre 2009

L'indice des possibilités d'emploi pour les travailleurs hautement qualifiés (IPEHQ) continue sa descente amorcée au troisième trimestre 2008 et, à 72 au troisième trimestre 2009, cet indice se trouve à son niveau le plus bas depuis cinq ans. Cette désescalade s'avère particulièrement rapide, du deuxième au troisième trimestre 2009, chez les techniciens et dans les affaires, finance et administration. **Notez que ce numéro est le dernier de la série de l'IPEHQ.**

Dans la série « Capsules du CETECH »



Portrait du marché du travail dans le secteur du transport et de l'entreposage (Marie-France Martin)

Publication à venir

Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec (EREQ) :
Résultats de l'enquête de 2008.

Venez nous rendre visite

www.cetech.gouv.qc.ca

<http://emploiquebec.net/imt/cetech.asp>



Le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH) est une unité d'Emploi-Québec dédiée à l'amélioration de la connaissance du marché du travail, de l'emploi hautement qualifié et des secteurs de haute technologie. Le CETECH s'intéresse également aux différentes relations entre l'emploi et la technologie.

Le CETECH produit et diffuse des analyses, des articles, des études et des avis sur des sujets reliés à ses domaines d'expertise. Ces travaux visent à informer et à éclairer la prise de décision (choix de carrière, gestion des ressources humaines, élaboration de politiques gouvernementales...), tout en favorisant une meilleure compréhension du rôle joué par le capital humain et la technologie dans la progression des niveaux de vie.

Le Bulletin du CETECH, volume 10, printemps 2010

Cette publication est réalisée par le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH),
Direction du CETECH et de l'information sur le marché du travail (DCIMT) - Emploi-Québec

*Les opinions émises dans les articles n'engagent que les auteurs et non le CETECH, Emploi-Québec ou l'Institut de la statistique du Québec.
Toute reproduction est interdite sans l'autorisation du Gouvernement du Québec.*

Abonnement et changement d'adresse

CETECH
276, rue Saint-Jacques, 6^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1N3
Téléphone : (514) 873-5070
Télécopieur : (514) 864-7870
Courrier électronique : cetech@mess.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec, 2010
Bibliothèque nationale du Canada, 2010
ISSN 1492-4196 (imprimé)

Cette publication est aussi publiée en ligne sur le site du CETECH

www.cetech.gouv.qc.ca
ISSN 1492-420X (pdf en ligne)

Équipe du Bulletin

Coordination : Marie-France Martin
Analyse et rédaction : Marie-France Martin du CETECH, Luc Cloutier,
Jean-François Dorion et Christine Lessard de l'Institut de la Statistique
du Québec.
Comité de publication : Guylaine Baril et Marie-France Martin
Conception graphique et mise en pages : Stéphane Leroux
© Gouvernement du Québec